



Descriptif du cours

- Titre :** **Formation « Cours Combi » pour les assistant-es en pharmacie reprenant sur une même journée : Rappel - Aptitude à la vaccination + BLS-AED-SRC (Generic Provider) cours complet/rappel**
- Public cible :** Assistant-e en pharmacie – Si vous n’êtes pas assistant-e en pharmacie, mais êtes néanmoins intéressé-e par ce cours, merci de NE PAS vous y inscrire et de nous contacter à l’adresse suivante (prestations.heds@hefr.ch) pour voir quel cours pourrait vous convenir.
- Lieu :** Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), Route des Arsenaux 16a, 1700 Fribourg
- Dates :** Vous trouverez le planning de ces cours et le formulaire d’inscription à l’adresse suivante : <https://www.heds-fr.ch/fr/prestations-de-services/nos-cours/>
- Formateur-trices :** Responsable du cours et formatrice : Aude Ponchaut, co-coordinatrice bilingue de la Formation continue (FC) et des Prestations de services (PS).
Skills Trainers – Technique de vaccination : professeur-es expérimenté-es de la HEdS-FR spécialisé-es dans les habiletés techniques de soins.
Formateur-trices BLS-AED : professeur-es HEdS-FR spécialisé-es en soins aigus en possession d’un certificat d’instructeur-trices reconnu par la SRC.
- Langue :** Français

<p>Conditions d’admission et pré-requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d’assistant-e en pharmacie • Déclaration de consentement (responsabilité civile). Les participant-es exercent mutuellement les techniques sur leurs collègues. Celle-ci vous est remise pour signature avant le cours. • Vaccination contre l’hépatite B (recommandations et directives BiG de l’OFSP) vivement conseillée. • En raison des besoins didactiques d’exécuter les actes de soins les uns sur les autres, dans les situations suivantes, il est vivement conseillé au/à la participant-e de consulter son médecin de famille pour savoir s’il/si elle peut ou non suivre le cours : <ul style="list-style-type: none"> - participante enceinte - participant-e hémophile - participant-e sous aspirine, anticoagulant ou autre médication fluidifiant le sang <p>La décision de participation à ce cours ne revient pas au centre de formation.</p> <p>Si vous êtes porteuse/porteur de maladies transmissibles par le sang, il est indispensable de contacter le centre formation au moment de l’inscription au cours pour prendre les dispositions adéquates.</p> <p>Remarque : La partie technique de soins étant un cours de rappel, il est indispensable d’avoir, précédemment, suivi le cours de base d’« Aptitude à la vaccination ».</p>
--	---

	Pour la partie qui concerne le BLS AED, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà suivi ce cours avant.
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rappel – Aptitude à la vaccination</u> : Exercices pratiques : Skills training (simulation) sous la responsabilité de Skills Trainers (1 responsable de cours par groupe de 6 participant-es) Questions des participant-es • <u>BLS-AED SRC (Generic Provider)</u>: Les participant-es reçoivent avant le cours pratique un accès à notre plateforme pour suivre la partie théorique à distance sous forme de lecture de vidéo. Lors du jour de cours, s'appuyant sur les acquis théoriques, l'entièreté de la séance est consacrée à la partie pratique du cours. Une série d'exercices pratiques sont exécutés sur divers mannequins. Les gestes sont effectués de manière indépendante mais aussi sous forme de scénarios pour rendre la situation la plus réelle possible.
Objectif du cours	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rappel - Aptitude à la vaccination</u> : Être capable d'effectuer la technique apprise lors de ces cours au sein de l'officine et de réajuster sa pratique, au besoin. • <u>BLS-AED SRC (Generic Provider)</u>: Le but, pour les participant-es, est qu'ils/elles puissent développer les compétences suivantes au cours de cette formation : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Exprimer sa motivation et ses expériences en tant que premier intervenant, ✓ Adopter une attitude de prévention des accidents et des maladies, ✓ Connaître les facteurs défavorables aux premiers secours, ✓ Evaluer une situation de premiers secours tout en assurant sa propre sécurité et celle des personnes présentes, ✓ Demander l'aide nécessaire et alarmer correctement les secours, ✓ Reconnaître l'état de conscience ou d'inconscience de la victime, ✓ Installer la personne inconsciente en position latérale de sécurité (PLS), ✓ Reconnaître les caractéristiques typiques de l'arrêt cardio-circulatoire, de l'infarctus du myocarde et de l'accident vasculaire cérébral (AVC), ✓ Effectuer les manœuvres de désobstruction des voies aériennes, ✓ Réaliser la réanimation cardio-pulmonaire, la ventilation et la défibrillation semi-automatique externe dans les situations qui le nécessitent, ✓ Obtenir un feed-back sur l'exécution des premiers secours donnés.
Horaire	Durée : 1 jour Horaire selon convocation mais en principe 09h00 à 12h30 et 13h30 à 16h15
Certificat Attestation Points FPH	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rappel - Aptitude à la vaccination</u> : Attestation : Cours présentiel « Rappel Aptitude à la vaccination » pour assistant-e en pharmacie. • <u>BLS-AED SRC (Generic Provider)</u>: Certificat de cours SRC (Swiss resuscitation council).
Durée de validité / suite	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rappel - Aptitude à la vaccination</u> : Un cours Rappel = ½ jour est recommandé au minimum tous les deux ans. • <u>BLS-AED SRC (Generic Provider)</u>: Un cours Rappel = ½ jour est recommandé au minimum tous les deux ans.
Matériel de cours	Le support de cours est envoyé avant le cours en format électronique. Sa lecture avant le cours est indispensable et fait figure d'auto-formation à ce cours.

Coûts	CHF 500.- (documents de cours inclus)
Conditions générales et conditions de désistement	<p>Remboursement des frais d'écolage (frais de formation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat « Prestations de services » de la HEdS-FR prestations.heds@hefr.ch. La date de réception du courriel est considérée comme date officielle de désistement. • En cas de désistement entre la décision d'admission et 2 semaines avant le début des cours, 50% des frais d'écolage sont dus à la HEdS-FR. • En cas de désistement dans les 2 semaines précédant le cours, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR. • En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR. <p>La formation débute uniquement si le nombre de participant·es est suffisant.</p> <p>Une confirmation de votre admission officielle sera envoyée peu de temps avant le cours.</p> <p>Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une autre personne mais au plus tard 2 semaines avant le début du cours.</p>